

Quelle diffusion ? Quels publics ?



Les trois listes présentées constituent des propositions de films qui peuvent permettre de programmer un évènement qui s'inscrit dans la programmation nationale des 150 ans.

Elles sont complétées par un document disponible sur Internet qui précise les conditions de diffusion (distributeur, format de diffusion disponible, coût de location selon le cadre de diffusion).

→ Différents cadres de diffusion peuvent être envisagés :

- la programmation « tout public » d'une salle, d'un réseau, d'un circuit itinérant, d'un réseau...
- la programmation proposée au milieu scolaire
- un évènement proposé par une association affiliée, par une fédération
 - en partenariat avec une salle de cinéma de son territoire
 - dans une salle de spectacle à sa disposition dans le cadre de la législation non commerciale du cinéma *
- une séance organisée en plein-air
- une séance organisée dans le cadre d'un travail transversal avec d'autres secteurs de la Ligue

* ☞ la mission nationale cinéma est à la disposition des fédérations qui ne maîtriseraient pas la réglementation et les différents types de diffusion des œuvres.

→ Différents formats d'exposition peuvent être envisagés :

- une ou plusieurs soirées ponctuelles
- un temps fort sur un week-end
- un cycle sur une thématique
- une programmation annuelle (rendez-vous mensuel régulier)

☞ la mission nationale cinéma et le GNC sont à la disposition des fédérations et des réseaux pour construire des programmations annuelles sur la saison 2015-2016.

la spécificité des courts métrages

ils peuvent être présentés en avant-programme
une soirée peut leur être consacrée
certains titres sont plutôt des « *moyens métrages* »

☞ Si les réseaux le souhaitent, un programme de courts peut être travaillé par le GNC.

la spécificité de la programmation Jean Zay

S'il s'intègre dans la programmation des 150 ans, le projet autour de la figure de Jean Zay a sa propre cohérence, qui raisonne avec l'actualité.

Il s'agit tout à la fois de faire mieux connaître le rôle de Jean Zay dans la structuration du paysage cinématographique mais aussi de développer une réflexion sur ce que pourrait être aujourd'hui la programmation d'un festival portant les valeurs de la République et défendant la liberté d'expression.

Pour mener un projet dans ce cadre, deux axes peuvent être menés :

- la diffusion du film « Jean Zay, ministre du cinéma »
- la mise en place d'un temps fort (atelier de programmation) envisageable dans différents cadres
 - les bénévoles d'une association
 - un groupe de scolaires (Collège / Lycée)
 - des publics empêchés dans le cadre des dispositifs « Culture-Santé » et / ou « Culture / Justice »
 - des jeunes d'un local ado...